Les Soirées de la justice du CRDP

CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PUBLIC

60 ans de recherche

Soirées de la justice du CRDP - programme 2022-2023

Les Soirées de la justice sont une série de conférences offertes par des chercheur.e.s de renommée et des acteur et actrices incontournables du milieu juridique. Cette année, la programmation du cycle s'articule autour de la thématique des « espaces de justice ».

La composante spatiale de l'accès à la justice occupe depuis des lustres une place de choix dans l'imaginaire collectif des justiciables. Dans les milieux anglo-saxons, l'accès à la justice sera souvent représenté par l'expression « having your day in court » (avoir sa journée à la cour), soulignant ainsi l'importance non pas seulement du processus, mais également de l'espace où justice « est rendue ». Pourtant, comme le souligne Antoine Garapon, les espaces de justice ne se limitent pas aux différentes salles situées à l'intérieur de l'enceinte des palais. Historiquement, la justice était rendue « sous un arbre, ou à côté d'un puit », voire sur le pavé de l'église ou du marché. Aujourd'hui, certains espaces sont dématérialisés alors que d'autres sont réimaginés et reconfigurés.

Le présent cycle de conférence vise ainsi à mieux identifier les incidences de l'espace sur le règlement judiciaire et extra-judiciaire des conflits afin, notamment, de répondre aux questions qui suivent :

Les instances administratives mandatées afin de veiller au respect de la Loi et permettent de diminuer le recours aux tribunaux constituent-ils des espaces de justice ? Comment le recours à la technologie modifie-t-il les perceptions qu'ont les acteurs judiciaires des salles d'audiences et de la qualité de la justice qui y est rendue? Comment la justice rendue dans un espace virtuel se compare-t-elle à une justice où tous occupent le même espace physique ? Pourquoi et comment se constituent des espaces *ad hoc* pour traiter des dossiers litigieux hors des grands centres ? Quelles incidences aura l'architecture et, de façon plus générale, la conception des espaces de justice sur notre perception de l'accès à la justice ?

The CRDP's Evenings of Justice - 2022-2023 Program

The Evenings of Justice are a series of lectures given by renowned researchers and key players in the legal community. This year's program is based on the theme of "justice spaces".

The spatial component of access to justice has long played an important role in our collective understanding of how justice is served. In Anglo-Saxon communities, access to justice is often associated with the expression "having your day in court", thus emphasizing the importance not only of the process, but also of the space where justice "is done". Yet, as Antoine Garapon observes, the places where justice is administered are not limited to the various rooms located within the courthouse walls. Historically, justice was dispensed "under a tree, or next to a well," or even on the church steps or marketplace. Today, some spaces are dematerialized while others are reimagined and reconfigured.

This conference series thus aims to better identify the impact of space on judicial and extra-judicial conflict resolution and to answer some of the underlying questions that they raise, such as:

Do administrative bodies mandated to ensure compliance with the law and allow for less recourse to the courts constitute spaces of justice? How does the use of technology change judicial actors' perceptions of courtrooms and the quality of justice delivered therein? How does justice delivered virtually compare to all actors sharing the same physical space? Why and how are *ad hoc* spaces created to deal with litigious cases outside of major centers? How will the architecture and broader design of justice spaces affect our perception of access to justice?

L'arbitrage : une justice sans Palais
Jeudi, 29 septembre, 16h30-18h
Conférence hybride (Laboratoire de cyberjustice + Zoom)
Pavillon Jean-Brillant, B-2215

Charles Jarrosson (conférencier), *Professeur droit privé, Paris II Panthéon-Assas*
Fabien Gélinas (modérateur), *Professeur titulaire, Faculté de droit, Université McGill*

Dans le cadre de la série de conférences portant sur les « espaces de la justice », le CRDP en collaboration avec l'équipe de recherche *Justice privée et État de droit* (JPED) est heureux de recevoir le professeur Charles Jarrosson (Paris II), spécialiste de l'arbitrage.

L'arbitrage est une forme originale de justice. Rendue hors de l'institution judiciaire, hors des palais de Justice, elle n'entre pas a priori dans ce qui pourrait être considéré comme un des « espaces de la Justice ». Pourtant, l'arbitrage entretient avec la question de l'espace – ou, si l'on préfère, avec la question des lieux – des rapports très divers et disparates qui mettent en lumière nombre de ses caractéristiques et de ses spécificités. Espace et lieux constituent des vecteurs particulièrement fructueux pour la compréhension de l'arbitrage, et particulièrement de l'arbitrage international.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : un espace de traitement des plaintes et de recherche juridique

Jeudi, 20 octobre 2022, 16h30-18h

Conférence hybride (Salon François-Chevrette + Zoom)

Pavillon Maximilien-Caron, A-3464

Marie Carpentier (conférencière), *Conseillère juridique, CDPDJ*
Violaine Lemay (répondante), *Professeure titulaire, Faculté de droit, UdeM*

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse est un organisme qui assure la promotion et le respect des droits et libertés de la personne, des droits de la jeunesse et de l'accès à l'égalité en emploi. Dans la cadre de son mandat, la Commission peut décider, dans certains cas, de porter une cause de discrimination, de harcèlement ou d'exploitation devant le Tribunal des droits de la personne. Le Tribunal des droits de la personne quant à lui est un tribunal administratif, spécialisé en matière de discrimination, de harcèlement, d'exploitation et de programmes d'accès à l'égalité, donc du respect des différents droits protégés par la Charte des droits et libertés de la personne.

Dans le cadre de la Soirée de la justice du CRDP, Marie Carpentier, conseillère juridique à la Commission, propose d'une part d'exposer le processus de traitement des plaintes. D'autre part, elle propose de présenter les fonctions de recherche ayant lieu à la Commission consistant notamment à relever des dispositions des lois du Québec qui seraient contraires à la Charte, à faire au gouvernement des recommandations appropriées et à inviter toute personne ou groupements intéressés à lui présenter publiquement ses observations lorsqu'elle estime que l'intérêt public pourrait en bénéficier.

Immersive Virtual Courts: the next frontier
Jeudi, 17 novembre 2022, 16h30-18h
Conférence hybride (Laboratoire de cyberjustice + Zoom)
Pavillon Jean-Brillant, B-2215

David Tait (conférencier), *Professeur, Justice Research in digital Humanities research Group, Western Sydney University, Coordinateur de Court of the Future Network*
Karim Benyekhlef (répondant), *Professeur titulaire et Directeur du Laboratoire de cyberjustice, Faculté de droit, UdeM*

The pandemic showed the capacity of governments to shut down travel, provide massive social support to keep the economy going, roll out public health campaigns, and even solve homelessness - if only for a while. For courts the pandemic accelerated a move towards greater use of digital technologies that was already underway. In particular, courts pivoted towards greater use of virtual court platforms to conduct many types of hearings. Similar transformations took place in offices, schools and indeed families. The rapid take-up of communication technologies that combined sound and vision provide us with a form of natural experiment, testing out the reliability and acceptability of remote interaction to conduct justice business. It also exposed one of the weaknesses of most current video technologies – their inability to provide adequate spatial cues, including eye contact and directional sound. Most video conferencing systems in current use for courts have participants looking forward rather than at each other. The problem is that these platforms are insufficiently immersive.

Most of the major video conferencing providers are conscious of this limitation and are attempting to enhance their platforms to make them more immersive. [Zoom has what they call an Immersive View and MS Teams Together Mode, Meta is offering the Horizon Metaverse platform for people to meet and work or ply together, as well as what they call hyper-realistic full-body holographic avatars who could inhabit spaces of the metaverse. Pexip, whose technology was used in UK court pilot studies, have special 'immersive' features in their video conferencing platform. So the future is immersive. What would this mean for courts and tribunals?] Our research team has modelled different styles of immersive environment for justice hearing that embed participants in virtual courtrooms, make possible eye contact between participants, and offer localised sound cues. This paper reports about what we know so far and speculate about the future of immersive virtual courtrooms.

The Technologically Augmented Courtroom: An Evolving Reality
Jeudi, 9 mars 2023, 16h30-18h
Conférence hybride (Salon François-Chevrette + Zoom)
Pavillon Maximilien-Caron, A-3464

Fred Lederer (conférencier), *Directeur du Center for Legal & Court Technology, William & Mary Law School*
Nicolas Vermeys (répondant), *Professeur et Directeur du CRDP, Faculté de droit, UdeM*

Even before the COVID-19 Pandemic, technology was changing the nature of America's courtrooms. Access to case management and e-filing data and documents coupled with electronic display of information and evidence at trial, remote appearances, electronic court records, and assistive technology for those with disabilities defined the technology-augmented trial courtroom. With the advent of the Pandemic and the need for social distancing, numerous courts moved to remote appearances, virtual hearings, and even virtual trials. This conference reviews the nature of technology-augmented courtrooms and discusses virtual hearings and trials at length, reviewing legality, technology, human factors, and public acceptance. Fred Lederer will reflect on how virtual hearings are continuing after the Pandemic.

Accès à la Justice et Cour canadienne de l'impôt : une cour itinérante
Jeudi, 23 mars 2023
Conférence hybride (Salon François-Chevrette + Zoom)
Pavillon Maximilien-Caron, A-3464

Annick Provencher (conférencière), *Professeure agrée, Faculté de droit, UdeM*
Représentant du ministère (répondant)

La Cour canadienne de l'impôt est le tribunal qui a, entre autres, compétence pour entendre les appels de cotisations d'impôt par les contribuables, au fédéral. Qualifié d'être parmi les domaines du droit les plus complexes au Canada, le droit fiscal est un domaine opaque et parfois incompréhensible même pour les contribuables les plus aguerris. Cette opacité, à elle seule, peut apparaître comme un frein à l'accès à la Justice, surtout qu'un nombre important de contribuables se représentent seuls contre la partie intimée, l'Agence du Revenu du Canada. La Cour canadienne de l'impôt compte tout de même des mesures visant à rendre le litige fiscal plus facilement accessible aux contribuables. L'accès géographique étant un des aspects de ces mesures puisque ce tribunal, basé à Ottawa, est ce qu'on appelle une cour itinérante. La Cour se déplace dans les plus grandes villes canadiennes pour que les contribuables puissent contester leurs cotisations d'impôt à proximité de leur domicile. Bien que la Cour se déplace pour siéger dans des locaux loués dans divers palais de Justice, des auditions ont aussi lieu dans des hôtels, ce qui peut présenter des défis de toutes sortes. La conférence s'intéressera aux

difficultés particulières auxquelles fait face la Cour canadienne de l'impôt dans un contexte d'accès à la Justice. L'objectif est également de s'intéresser à la fonction de cour itinérante comme outil d'accès à la Justice.

The Democratic Courthouse: Design, Due process and Dignity?
27 avril 2023, 16h30-18h
Conférence hybride (Salon François-Chevrette + Zoom)
Pavillon Maximilien-Caron, A-3464

Linda Mulcahy (conférencière), *Directrice du Centre for Socio-Legal Studies, Wolfson College, Oxford*
Nicolas Vermeys (répondant), *Professeur et Directeur du CRDP, Faculté de droit, UdeM*

In this talk Linda Mulcahy will discuss the history of ideas about courthouse design in the UK and common law world. Drawing on extensive archival research undertaken over a ten-year period she will discuss the ways in which the performance of due process and state justice has become progressively undemocratic at the same time as civil and human rights have become increasingly reified. Taking discussions about court design between architects, lawyers, engineers and security experts as her starting point, she will explore the many ways in which the voices of architects, litigants and even lawyers have become marginalized in debates about the material structure and conditions of the trial.